

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 15 JUIN 2026 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS :

Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame FALCON, Monsieur de BOISSIEU, Madame PETIT, Monsieur BRESSON, Madame SEYTIER, Monsieur BOURDIN, Monsieur RIGAUD, Madame PARIS, Madame SONNERY, Monsieur TENAND, Monsieur RICHER, Monsieur BROYER, Madame BOULIN-BARDET, Madame ELEGBEDE, Madame BRISSEZ, Monsieur ENTEMEYER, Madame BARBISIO, Monsieur DEROUBAIX, Madame SPAHIU, Monsieur BERNE, Madame JACQUET-FRANCILLON, Monsieur CHRISTIN, Madame PELISSIER, Monsieur ABBES, Madame QUELIN, Monsieur PITTO, Madame BOUILLET, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYERE.

EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION :

Monsieur BLANC à Monsieur GUEUR
Madame KREUTER CHADENAS à Madame SEYTIER
Madame ARBORE à Madame FALCON

Le quorum est atteint.

Madame Laure BARBISIO est désignée secrétaire de séance.

2026.06.11 AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025 DU BUDGET PRINCIPAL

(Rapporteur : Daniel FABRE)
Nomenclature : 7.1 – Décisions budgétaires

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu les articles L. 2121-14, L. 2121-31 et L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2026.06.10 approuvant le Compte Financier Unique du budget principal pour l'exercice 2025 ;

L'instruction budgétaire et comptable M57 prévoit qu'après l'approbation du compte financier unique, il appartient à l'Assemblée délibérante d'affecter les résultats constatés pour l'exercice 2025.

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement doit être affecté :

- En priorité, en réserve pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement apparu à la clôture de l'exercice précédent. Elle correspond à la somme du déficit d'investissement constaté et du solde des restes à réaliser.
- Pour le solde, en excédent de fonctionnement reporté ou en dotation complémentaire en réserve.

Après avoir constaté les résultats du compte Financier Unique 2025 du Budget Principal, il convient que le Conseil Municipal se prononce sur l'affectation du résultat.

Résultat de fonctionnement de l'exercice (a)	2 318 114.89 €
Excédent de fonctionnement N-1 reporté (002) (b)	9 598 028.64 €
Résultat de fonctionnement cumulé (c=a+b)	11 916 143.53 €

Résultat d'investissement de l'exercice (d)	-3 683 379.82 €
Excédent d'investissement N-1 reporté (001) e	-533 711.24 €
Résultat d'investissement cumulé (f=d+e)	-4 217 091.06 €

Reste à réaliser de l'exercice (g)	-335 174.83 €
------------------------------------	---------------

Affectation du solde de l'excédent de fonctionnement (c = a+b) au compte 002 "Résultat de fonctionnement reporté"	7 363 877.64 €
Besoin de financement de la section d'investissement (f=d+e) au compte 001 "Résultat d'investissement reporté"	-4 217 091.06 €
Besoin de financement de la section d'investissement avec RAR (h = f+g) au compte 1068 "Exédents de fonctionnement capitalisés"	4 552 265,89 €

La Commission Municipale **Services Ressources**, lors de sa séance en date du **04 juin 2026** a émis un avis **favorable**.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

- 1- **DE DÉCIDER** la reprise des résultats de clôture de l'exercice 2025, sur le budget supplémentaire 2026 selon le détail ci-dessus pour le budget principal.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le 17 JUIN 2026

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey



Laure BARBISIO
Secrétaire de séance

